

## Déclaration de la FNEC FP-FO au CSE du 10 octobre 2018

À l'ordre du jour de ce Conseil Supérieur de l'Éducation sont proposées les grilles horaires qui concernent les cursus CAP et Bac Pro de la voie professionnelle initiale.

C'est un premier élément d'une réforme de la voie professionnelle dans son ensemble.

La FNEC FP FO comme son syndicat sur le secteur, le SNETAA FO, a combattu la loi dite de « liberté pour son avenir professionnel » car elle prévoit le développement de l'apprentissage à tout crin en concurrence des formations en lycées professionnels. Elle contraint l'éducation nationale à développer les parcours mixtes et la mixité des publics qui déstabiliseront les enseignements, les jeunes et les diplômes nationaux pour lesquels pourtant le Ministre a rappelé qu'il les maintenait. On observe à ce propos que le recul sur le découpage des diplômes en blocs de compétences est une bonne chose.

Nous demandons leur suppression purement et simplement.

Comme la loi portée par la Ministre du travail, le Ministre de l'Éducation Nationale promet le développement des campus des métiers quand ils ont fait la preuve de leur inefficacité sur tous les sujets. Les derniers rapports sur le campus des métiers le démontrent s'il en était besoin.

Nous pouvons craindre que la transformation de la voie professionnelle voulue par le Ministre soit une mise en musique des démantèlements prévus par cette loi dont nous demandons toujours l'abrogation Développement de l'apprentissage, des parcours mixtes et de la mixité des publics, développement des campus des métiers, cette réforme annoncée n'est clairement pas la nôtre !

Nous n'en sommes pas demandeurs et nous bataillerons encore pour démontrer que le développement de l'apprentissage est une attaque des formations initiales, des LP, des diplômes, des personnels et de leurs statuts.

Pour autant, à la demande des organisations syndicales, le ministre a établi un calendrier de discussions. Les grilles horaires ont été mises à la négociation.

Notons que sur la méthode, le cadre fut « particulier ». Comment expliquer la diffusion de très nombreuses grilles alors qu'elles étaient encore en discussion ?

Cette méthode n'a pu engendrer que des inquiétudes fortes et légitimes des collègues sur le terrain quand leur hiérarchie leur assenait qu'elles étaient figées. Qui croire ? Cette responsabilité est la vôtre !

Elle a engendré une angoisse des collègues à ne surtout pas sous-estimer quant à leur avenir et l'avenir des formations dont ils ont la charge.

Les amendements apportés aujourd'hui par l'administration sont le fruit des discussions avec nos organisations.

Nous avons porté des revendications claires :

- aucune dégradation des conditions de travail
- aucune perte de DGH par rapport à l'existant
- aucune suppression de postes liée à ces modifications des grilles horaires.

Notons des évolutions positives que nous réclamions et dont nous prenons acte :

- des grilles annuelles plutôt que des grilles par cycles
- La réintégration des heures de PSE, arts appliqués, sciences
- La diminution des seuils à partir desquels le coefficient multiplicateur s'applique même si nous réclamons encore de les baisser
- l'augmentation du coefficient multiplicateur passant de 11,5 à 13,5.

Il reste de grandes inquiétudes que vous seul avez la responsabilité de lever :

- quels programmes et quels référentiels ?
- quelles cartes des formations et quelles articulations dans les académies ?
- quels nouveaux métiers et quels nouveaux diplômes ?
- quels moyens pour porter les innovations pédagogiques dont le Ministre se targue ?

À ce jour, on dénombre plus de 30.000 élèves supplémentaires à cette rentrée dans la voie professionnelle sans aucune création de postes ni ouverture de sections. Cela signifie que les classes sont « bourrées » dégradant encore les conditions d'enseignement et les conditions de travail des PLP.

L'enseignement initial public et laïque a besoin de moyens humains, financiers avant toute chose. Cela passe par la réouverture immédiate du dossier de l'Éducation Prioritaire : comment expliquer que les LP soient encore maintenus à l'extérieur de l'éducation prioritaire quand les LP hurlent l'urgence. Faut-il encore attendre d'autres Gallieni, d'autres Gabriel Péri ? Nous vous demandons d'ouvrir maintenant ce dossier. Les collègues par milliers le réclament dans une pétition que nous vous remettrons dans les prochains jours.

Pour toutes ces raisons et même si les discussions sur les grilles horaires ont permis des améliorations notables, la FNEC FP FO refusera de prendre part à ce vote laissant ainsi au Ministre seul la responsabilité d'ouvrir une réforme qui n'est pas la nôtre.